



Rapport annuel d'activités 2024 2025

CÉGEP DE
L'ABITIBI-TÉMISCAMINGUE



RAPPORT D'ACTIVITÉS ANNUEL 2024-2025

Introduction

1 Bilan annuel des résultats obtenus en regard des objectifs fixés dans le plan stratégique	4
2 Niveau annuel de l'effectif et information relative aux contrats de service de 25 000 \$ et plus	15
3 Code d'éthique et de déontologie applicable aux membres du conseil d'administration	17
4 Plan d'action visant à prévenir et contrer les violences à caractère sexuel en enseignement supérieur	18
5 Divulgation d'actes répréhensibles	20
6 Conclusion	21

Formulaire Rapport annuel d'activités d'un Cégep 2024-2025
Date limite pour la soumission du formulaire : 1^{er} décembre 2025

Pour toute question, veuillez faire une demande au [guichet des affaires collégiales](#).

Bilan annuel des résultats obtenus en regard des objectifs fixés dans le plan stratégique
La reddition de comptes des cégeps : cadre légal général

L'article 27.1 de la [Loi sur les collèges d'enseignement général et professionnel \(RLRQ, chapitre C-29\)](#) précise qu'« un collège doit, au plus tard le 1^{er} décembre de chaque année, faire au ministre un rapport de ses activités pour son exercice financier précédent ».

Conformément à la [Charte de la langue française \(RLRQ, chapitre C-11\)](#) et des politiques linguistiques gouvernementales et ministérielles, le rapport doit être rédigé en français.

Pourquoi la reddition de comptes:

- Elle découle de la *Loi sur l'administration publique*;
- Elle assure une saine gestion des fonds publics;
- L'analyse des données recueillies vient donner un appui aux demandes budgétaires futures et permet de bonifier les différents programmes de soutien;
- Elle nous permet de partager les bonnes pratiques appliquées dans les établissements.

Le rapport annuel d'activités du cégep doit être transmis, au moyen du présent formulaire dûment rempli, avant le 1^{er} décembre de l'année scolaire suivant celle qui fait l'objet de la reddition de comptes.

1. Bilan annuel des résultats obtenus en regard des objectifs fixés dans le plan stratégique

Obligations légales et réglementaires

La révision du plan stratégique doit être annuelle en vertu de l'article 16.1 de la [Loi sur les collèges d'enseignement général et professionnel \(RLRQ, chapitre C-29\)](#). Les collèges doivent soumettre un rapport de leurs activités à la ministre, selon l'article 27.1 de la même [Loi](#).

1.1. En vertu de l'article 16.1 de la [Loi sur les collèges d'enseignement général et professionnel](#), une copie du plan stratégique du cégep doit être transmise annuellement.

*Téléverser le document.**

1.2. Présentez la planification stratégique du cégep pour l'année en cours en vous assurant d'inclure clairement les éléments suivants :

- Les orientations
- Les objectifs
- Les indicateurs
- Les cibles prévues
- Les résultats 2024-2025
- La justification des résultats

ORIENTATION UN

UN CÉGEP QUI SOUTIENT L'ÉTUDIANTE ET L'ÉTUDIANT DANS SON ENGAGEMENT ENVERS SA PROPRE RÉUSSITE

Les cases en jaune représentent les cibles atteintes.

OBJECTIF 1

AMÉLIORER LA RÉUSSITE PAR UNE MEILLEURE CONCERTATION DANS NOS ACTIONS

INDICATEURS	RÉSULTAT			CIBLES			JUSTIFICATION DES RÉSULTATS	
	2024		2025					
	ACTUEL	PRÉVUE	RÉALISÉE					
Taux de réussite moyen des principaux cours écueils	75,21 %	75 %	76,8 %	-	L'amélioration observée pourrait résulter d'un amalgame d'actions posées par les programmes, de modifications de programmes, du retrait d'un cours de la liste des cours suivis et d'une légère tendance à la hausse de la moyenne générale au secondaire des étudiant(e)s de population A depuis la cohorte A21.			
Pourcentage de la population étudiante de première session ayant réussi tous ses cours	62,8 %	63 %	67,1 %	-	Les taux de réussite apparaîtront plus élevés à partir de l'année 2024-2025 en lien avec la nouvelle possibilité d'abandonner un cours au 2/3 de la session, et ce, sans conséquence sur la réussite du cours.			
Pourcentage de la population étudiante de première session ayant réussi moins de la moitié de ses cours	12,3	11 %	9,2 %	-	La proportion d'étudiant(e)s en situation de vulnérabilité apparaît diminuée à partir de l'année 2024-2025 en lien avec la nouvelle possibilité d'abandonner un cours au 2/3 de la session, et ce, sans conséquence sur la réussite du cours.			

OBJECTIF 2

DÉVELOPPER DES PRATIQUES PÉDAGOGIQUES VISANT À COMPOSER AVEC LA DIVERSITÉ DE LA POPULATION ÉTUDIANTE

INDICATEURS	RÉSULTAT			CIBLES			JUSTIFICATION DES RÉSULTATS	
	2024		2025					
	ACTUEL	PRÉVUE	RÉALISÉE					
Durée moyenne par session du temps de surveillance d'examen alloué à des étudiantes et des étudiants comme mesure d'accommodement	12,86 h	12 h	16,04 h	-	Augmentation du recours à l'évaluation papier/crayon en classe à la suite du déploiement de l'intelligence artificielle générative.			
Taux de réinscription en troisième session des étudiantes et des étudiants en situation de handicap	77,5 %	70 %	81,5 %	-	Les actions soutenant la réussite des étudiant(e)s en situation de handicap (EESH) semblent porter fruit (services adaptés, poursuite des projets EESH.)			
Nombre de départements ayant mis en œuvre des projets de pratiques pédagogiques inclusives	6	12	7	-	La venue de la remarque <i>Désistement</i> (DE) dans la base de données du <i>Profil scolaire des étudiants par programme</i> (PSEP) gonfle artificiellement le taux de réinscription pour l'année visée.			

OBJECTIF 3

SOUTENIR LA PERSÉVÉRANCE SCOLAIRE DES ÉTUDIANTES ET ÉTUDIANTS EN VUE DE FAVORISER LEUR DIPLOMATION

INDICATEURS	RÉSULTAT		CIBLES		JUSTIFICATION DES RÉSULTATS	
	2024		2025			
	ACTUEL	PRÉVUE	RÉALISÉE			
Taux de réinscription en deuxième session	92,2 %	89 %	92,8 %	-	La venue de la remarque <i>Désistement</i> dans la base de données PSEP gonfle artificiellement le taux de réinscription pour l'année visée.	
Taux de réinscription en troisième session	80,5 %	80,5 %	81,2 %	-	La venue de la remarque DE dans la base de données PSEP gonfle artificiellement le taux de réinscription pour l'année visée.	
Taux de diplomation collégiale	64,1 %	63,7 %	62,6 %	-	Les taux de diplomation des étudiant(e)s dans les programmes préuniversitaires et cheminement <i>Tremplin DEC</i> ont diminué pour cette cohorte, possiblement en lien avec l'épidémie de COVID-19.	
Taux de diplomation postsecondaire	73,2	73,2 %	72,9 %	-	La diminution du taux de diplomation postsecondaire apparaît liée à celle du taux de diplomation collégiale.	

OBJECTIF 4

FAIRE DE LA MAÎTRISE DE LA LANGUE D'ENSEIGNEMENT UN OUTIL DE RÉUSSITE

INDICATEURS	RÉSULTAT		CIBLES		JUSTIFICATION DES RÉSULTATS	
	2024		2025			
	ACTUEL	PRÉVUE	RÉALISÉE			
Taux de réussite des cours de littérature en formation générale commune et propre	88 %	87 %	85 %	-	Les personnes étudiantes internationales sont surreprésentées parmi les échecs au 601-101-MQ/M2 et le collège a reçu significativement plus de personnes étudiantes internationales l'année visée pour le suivi.	
Taux de réussite des cours de mise à niveau en français	68 %	69 %	76 %	-	Les personnes étudiantes internationales réussissent particulièrement bien ce cours et le collège a reçu significativement plus de personnes étudiantes internationales l'année visée pour le suivi.	

ORIENTATION DEUX

UN CÉGEP AUX PRATIQUES AGILES, INNOVANTES ET INCLUSIVES QUI ACCUEILLE LA DIVERSITÉ

OBJECTIF 1

ACTUALISER LES PROGRAMMES DE FORMATION ET LES STAGES POUR S'ARRIMER AUX BESOINS DE LA POPULATION ÉTUDIANTE ET À CEUX DU MARCHÉ DU TRAVAIL

INDICATEURS	RÉSULTAT			CIBLES			JUSTIFICATION DES RÉSULTATS	
	2024		2025					
	ACTUEL	PRÉVUE	RÉALISÉE					
Pourcentage des personnes diplômées en emploi relié à leur domaine d'études	Aucun résultat (données aux 2 ans)	85 %	85,6 %	-	Légère amélioration du taux.			
Nombre de compétences pour lesquelles des outils ont été développés au Cégep pour la reconnaissance des acquis et des compétences	17	25	16	-	Il y a eu le développement des questions pour les cahiers d'autoévaluation en <i>Techniques d'éducation à l'enfance</i> et en <i>Techniques d'éducation spécialisée</i> ainsi que pour les cahiers de validation. Cependant, nous n'avons pas mené à terme le développement des outils pour ELJ.3X l'attestation d'études collégiales (AEC) en <i>Génie électronique – Instrumentation et contrôle</i> (les travaux sont commencés, mais certains ne sont pas complétés et d'autres, pas commencés).			
Taux de satisfaction des employeurs à l'égard des stagiaires	85 %	75,2 %	92 %	-	Résultat en fonction du bilan des employeurs à la suite des stages de l'été 2025 – ont été réalisé à travers la région de l'Abitibi-Témiscamingue.			

OBJECTIF 2

S'ADAPTER À LA RÉALITÉ ÉTUDIANTE POUR CONTRIBUER À SON PROJET D'ÉTUDES ET À SON MIEUX-ÊTRE

INDICATEURS	RÉSULTAT			CIBLES			JUSTIFICATION DES RÉSULTATS	
	2024		2025					
	ACTUEL	PRÉVUE	RÉALISÉE					
Amoindrissement du niveau d'inquiétudes financières des étudiantes et des étudiants	16,5 %	15 %	16 %	-	Un nombre significatif d'étudiant(e)s doivent assumer des coûts de déplacement et de logement pour réaliser leur projet d'études. Coût de la vie élevé. Conciliation études/travail.			
Diminution du pourcentage d'éléments qui jouent contre la motivation des étudiantes et des étudiants	11,6 %	11,6 %	11 %	-	Légère amélioration du taux – davantage dans un maintien.			
Nombre de cours proposés en formule non traditionnelle	29	35	42	-	Ajout de l'attestation d'études collégiales en ELC.31 <i>Technologie de la mécanique industrielle</i> et augmentation de l'offre de cours à distance en <i>Techniques de pharmacie</i> .			
Nombre d'étudiantes et d'étudiants inscrits à des cours en formule non traditionnelle	648	400	984	-	Augmentation du nombre d'étudiant(e)s en commandite pour soutenir la diplomation et de la quantité de cours offerts en formule non traditionnelle.			

OBJECTIF 3

ASSURER UNE PRÉSENCE FORTE SUR LES TERRITOIRES DE L'ABITIBI-TÉMISCAMINGUE ET DU NORD-DU-QUÉBEC

INDICATEURS	RÉSULTAT			JUSTIFICATION DES RÉSULTATS	
	CIBLES		2024		
	ACTUEL	PRÉVUE			
Offre de programmes annuelle dans chacun des cinq territoires de l'Abitibi-Témiscamingue ainsi que dans le territoire du Nord-du-Québec	6	3	9	<ul style="list-style-type: none"> - 2 programmes à Rouyn-Noranda; - 2 programmes à Val-d'Or; - 5 programmes à distance partout sur le territoire incluant les programmes autochtones. 	
Nombre de personnes formées annuellement en formation continue pour des formations créditées et non créditées dans les cinq territoires de l'Abitibi-Témiscamingue ainsi que dans le territoire du Nord-du-Québec	2776	2000	2828	<ul style="list-style-type: none"> - Formations créditées : 135 personnes; - Formations autofinancées : 15 personnes; - Services aux entreprises : 2678 personnes. - Il y a eu une augmentation du nombre de formations et de personnes qui ont suivi des formations aux services aux entreprises, incluant les personnes étudiantes autochtones. 	
Revenus générés par les services aux entreprises dans la région	760 000 \$	550 000 \$	743 091 \$	<ul style="list-style-type: none"> - Les cibles prévues ont été dépassées puisque plusieurs formations ont eu lieu. Le nombre de personnes qui ont suivi une formation aux services aux entreprises est plus élevé donc, le montant est plus important. 	

OBJECTIF 4

AMÉLIORER LES PRATIQUES EN MATIÈRE DE SANTÉ GLOBALE ET DE SÉCURITÉ PHYSIQUE POUR LA POPULATION ÉTUDIANTE

INDICATEURS	RÉSULTAT			JUSTIFICATION DES RÉSULTATS	
	CIBLES		2024		
	2024	2025			
INDICATEURS	ACTUEL	PRÉVUE	RÉALISÉE	JUSTIFICATION DES RÉSULTATS	
Investissement annuel en infrastructures visant à favoriser la sécurité de la population étudiante	44 000 \$	25 000 \$	25 000 \$	<ul style="list-style-type: none"> - Éclairage extérieur au campus de Val-d'Or. 	
Diminution du pourcentage d'éléments ayant un impact sur le stress des étudiantes et des étudiants (PASME)	71,5 %	69 %	70 %	<ul style="list-style-type: none"> - La notion de stress reste un facteur présent pour un nombre d'étudiant(e)s malgré les moyens de prévention et les services en place. Exemples de facteurs de stress : rythme des études, charge de travail (cours et hors cours), gestion de la performance, certaines difficultés externes aux études, l'aspect financier pour certain(e)s. 	

OBJECTIF 5

ACCUEILLIR ET INTÉGRER DES ÉTUDIANTES ET DES ÉTUDIANTS EN PROVENANCE DE L'ABITIBI-TÉMISCAMINGUE, DU QUÉBEC ET D'AILLEURS DANS LE MONDE

INDICATEURS	RÉSULTAT		CIBLES		JUSTIFICATION DES RÉSULTATS	
	2024		2025			
	ACTUEL	PRÉVUE	RÉALISÉE			
Pourcentage des étudiantes et des étudiants de l'Abitibi-Témiscamingue qui font le choix de faire leurs études collégiales au Cégep, dans les programmes offerts	89 %	88 %	90,5 %	- Les stratégies liées au recrutement portent fruit, notamment la campagne numérique de plus en plus efficace. - Contexte économique et pénurie de logements abordables.		
Pourcentage du nombre d'étudiantes et d'étudiants en provenance d'ailleurs au Québec	9,13 %	20,6 %	9,68 %	- Le nombre d'étudiant(e)s en provenance d'ailleurs au Québec est en augmentation de 1,5 % et le nombre d'étudiant(e)s en provenance de l'Abitibi-Témiscamingue a augmenté de 2,6 %. - Les efforts de recrutement dans les régions limitrophes semblent porter fruit.		
Pourcentage du nombre d'étudiantes et d'étudiants en provenance d'endroits hors Québec	10,12 %	4,6 %	11,48 %	- Accueil plus important des personnes étudiantes internationales à partir de l'automne 2023.		
Taux de réinscription en deuxième session des étudiantes et des étudiants provenant de l'extérieur de l'Abitibi-Témiscamingue	93,7 %	70 %	91,8 %	- Le taux de réinscription pourrait s'expliquer par la diminution des inscriptions des personnes étudiantes internationales en A24, ces derniers persévérant davantage que les autres étudiant(e)s de population A.		
Taux de réinscription en troisième session des étudiantes et des étudiants provenant de l'extérieur de l'Abitibi-Témiscamingue	68,3 %	55 %	70,4 %	- L'amélioration pourrait être liée à l'inscription plus importante de personnes étudiantes internationales dans cette cohorte.		

OBJECTIF 6

METTRE EN PLACE UNE STRATÉGIE NUMÉRIQUE PROPRE AU CÉGEP EN VUE DE SOUTENIR LES BESOINS D'INNOVATION TECHNOLOGIQUE DANS L'ENSEIGNEMENT ET RÉPONDRE AUX BESOINS INSTITUTIONNELS

INDICATEURS	RÉSULTAT		CIBLES		JUSTIFICATION DES RÉSULTATS	
	2024		2025			
	ACTUEL	PRÉVUE	RÉALISÉE			
Production d'un Plan directeur des ressources informationnelles (PDRI)	Bilan	Bilan	Bilan	- Le bilan des activités du PDRI a été réalisé.		
Pourcentage d'actions mises en place à la suite de la production du PDRI	70 %	70 %	75 %	- Mise à jour du plan d'action (une action additionnelle).		

ORIENTATION TROIS

LE CÉGEP ET LES POPULATIONS AUTOCHTONES : ENSEMBLE

OBJECTIF 1

DÉVELOPPER UNE OFFRE DE FORMATION AXÉE SUR LES BESOINS DES POPULATIONS AUTOCHTONES

INDICATEURS	RÉSULTAT CIBLES			JUSTIFICATION DES RÉSULTATS		
	2024		2025			
	ACTUEL	PRÉVUE	RÉALISÉE			
Nombre de programmes et nombre de programmes adaptés destinés aux étudiantes et aux étudiants autochtones	3	7	3	<ul style="list-style-type: none"> - Maintien du nombre de programmes offerts à la suite de l'arrêt de l'AEC JEE.03 <i>Éducation en services à l'enfance autochtones</i> et de l'ouverture de l'AEC LCA.00 <i>Comptabilité pour les Premières Nations et Inuit</i>. - Aucun étudiant(e) inscrit en 081.05 <i>cheminement Tremplin DEC</i> en 2024-2025. 		
Nombre d'étudiantes et d'étudiants autochtones fréquentant le Cégep dans les programmes conçus et adaptés pour eux	25	50	41	<ul style="list-style-type: none"> - Le nombre d'étudiant(e)s pour le programme (EWA.1H) <i>Pilotage d'avion multimoteur aux instruments Codes et hydravion</i> et le programme (LCA.00) <i>Comptabilité pour les Premières Nations et les Inuits</i> est moins élevé que ce que nous avions prévu. 		

OBJECTIF 2

PROMOUVOIR DES PROJETS DE FORMATION OU D'AUTRES PROJETS DE PARTENARIAT AVEC LES POPULATIONS AUTOCHTONES

INDICATEURS	RÉSULTAT CIBLES			JUSTIFICATION DES RÉSULTATS	
	2024		2025		
	ACTUEL	PRÉVUE	RÉALISÉE		
Nombre d'ententes mises en œuvre	7	5	7	<p>Nous avons conclu des ententes :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Avec Long Point First Nation, Gesgapegiag, Témiskaming First Nation et Gouvernement de la Nation Crie pour l'AEC JCA.1M Techniques policières autochtones; - Avec Lac-Simon pour l'AEC LCA.00 - Comptabilité pour les Premières Nations et les Inuit et - Avec Propair et ARVO pour l'AEC EWA.1H - Pilotage d'avion privé et commercial multimoteur aux instruments et hydravion. 	
Nombre de programmes d'études qui offrent des activités en lien avec les réalités autochtones	8	8	8	<ul style="list-style-type: none"> - Maintien des activités déployées. 	
Nombre d'ateliers de soutien offerts aux membres du personnel en lien avec les réalités autochtones	9	10	3	<ul style="list-style-type: none"> - Nous avons reçu les sommes de la subvention accueil et intégration des Autochtones au collégial (AIAC) en mars 2025, il a donc été difficile d'atteindre notre cible prévue de 3. Les formations Piwaseha, Wedokidadowinn et les 4 saisons de la réconciliation ont été réalisées par des membres du personnel. 	

ORIENTATION QUATRE

UN CÉGEP ENGAGÉ FACE AU DÉVELOPPEMENT DURABLE PAR LA RECHERCHE ET PAR DES GESTES RÉFLÉCHIS ET CONCERTÉS

OBJECTIF 1

AMÉLIORER LES INTERVENTIONS DU CÉGEP EN MATIÈRE ENVIRONNEMENTALE ET ÉCORESPONSABLE AFIN DE DEVENIR UNE RÉFÉRENCE RÉGIONALE

INDICATEURS	RÉSULTAT			JUSTIFICATION DES RÉSULTATS
	CIBLES		2024	
	ACTUEL	PRÉVUE	RÉALISÉE	
Production du bilan environnemental et du plan d'action	Bilan annuel réalisé	Bilan final du Plan d'action	Bilan et Plan d'action en cours de réalisation	- Réalisé annuellement, mais simplifié à la suite de l'absence de ressources humaines.
Nombre de recommandations mises en place pour diminuer l'empreinte environnementale	3	7 au total	7	- Maintien.
Sommes allouées au fonds d'investissement pour l'environnement	184 000 \$	350 000 \$ au total	0	- Objectif total atteint, mais aucune somme allouée en 2024-2025 (arrêt des projets).
Nombre de partenariats conclus dans le cadre d'activités environnementales	6	5	4	- Soutien de partenaires externes impliqués pour la réalisation de projets.
Niveau de certification Cégep Vert du Québec	Niveau 3	Niveau 4	Niveau 3	- Ressources humaines manquantes pour le développement d'action qui permettraient un changement de niveau. Activités et actions de maintien du niveau 3 priorisées en 2024-2025.

OBJECTIF 2

ENRICHIR LES COMPÉTENCES DE LA COMMUNAUTÉ COLLÉGIALE, PARTICULIÈREMENT POUR LE PERSONNEL ENSEIGNANT ET LA POPULATION ÉTUDIANTE, EN MATIÈRE DE RECHERCHE ET DE DÉVELOPPEMENT TOUCHANT LE DÉVELOPPEMENT DURABLE

INDICATEURS	RÉSULTAT			JUSTIFICATION DES RÉSULTATS
	CIBLES		2024	
	ACTUEL	PRÉVUE	RÉALISÉE	
Nombre d'enseignantes et d'enseignants qui participent à des projets de recherche dans le secteur environnemental	8	10	5	- Cinq membres du personnel enseignant, pour un total de 1,5 ETC, ont participé à des projets en lien avec les secteurs forestiers et miniers, alternatives vertes, valorisation de résidus et des aspects sociaux relativement à la valorisation des résidus.
Nombre d'heures investies par les étudiantes et les étudiants dans les projets de recherche dans le secteur environnemental	15 h /sem.	20 h/sem.	48 h /sem.	- Nous avons accueilli entre le 1 ^{er} juillet 2024 et le 30 juin 2025, 11 étudiantes et étudiants qui ont travaillé 2483 heures dans des projets reliés à la géométallurgie du lithium, à la préparation et au traitement des minéraux critiques et stratégiques (lithium, magnésium, nickel, etc.), partie traitement biologique et écologie.

OBJECTIF 3

DÉVELOPPER DE FAÇON CRÉATIVE DES ESPACES VERTS SUR LES TROIS CAMPUS ET SOUTENIR DIVERSES INITIATIVES ENVIRONNEMENTALES EN IMPLIQUANT LA COMMUNAUTÉ COLLÉGIALE

INDICATEURS	RÉSULTAT		CIBLES		JUSTIFICATION DES RÉSULTATS	
	2024		2025			
	ACTUEL	PRÉVUE	RÉALISÉE			
Nombre de mètres carrés d'espaces verts aménagés sur les trois campus	1317 m ²	850 m ²	0	-	Aucun aménagement en 2024-2025.	
Nombre de projets à caractère environnemental	10	7	18	-	Projets en lien avec la vie étudiante et dans le cadre de différents programmes ou départements d'études.	

OBJECTIF 4

INTÉGRER DANS NOS ENSEIGNEMENTS DES PRATIQUES ÉCORESPONSABLES GÉNÉRANT DES COMPORTEMENTS ÉCORESPONSABLES

INDICATEURS	RÉSULTAT		CIBLES		JUSTIFICATION DES RÉSULTATS	
	2024		2025			
	ACTUEL	PRÉVUE	RÉALISÉE			
Nombre de projets départementaux en lien avec de nouvelles pratiques écoresponsables	9	10	10	-	Des pratiques additionnelles ont été intégrées.	
Nombre de programmes intégrant des notions de développement durable et d'écoresponsabilité	8	7	10	-	Des pratiques additionnelles ont été intégrées au cursus.	

ORIENTATION CINQ

LE CÉGEP DE L'ABITIBI-TÉMISCAMINGUE : UN EMPLOYEUR DE CHOIX

OBJECTIF 1

FAVORISER L'ATTRACTION DE NOUVEAUX MEMBRES DU PERSONNEL ET LA RÉTENTION DE L'ENSEMBLE DU PERSONNEL

INDICATEURS	RÉSULTAT			CIBLES			JUSTIFICATION DES RÉSULTATS	
	2024		2025					
	ACTUEL	PRÉVUE	RÉALISÉE					
Pourcentage des besoins de main-d'œuvre devant être affichés plus d'une fois (nombre de deuxièmes affichages)	22,9 %	15 %	20,3 %	-	La spécificité de nos postes à combler et la rareté de main-d'œuvre rendent la cible difficile à atteindre. Le lancement d'une nouvelle image et de campagnes institutionnelles basées sur les avantages de notre milieu de travail et la richesse de notre mission soutiendront nos efforts.			
Pourcentage du nombre de départs volontaires dans les deux premières années d'embauche pour le personnel non enseignant	17,8 %	5 %	10,3 %	-	Le processus d'analyse des départs nous permet de constater que la réalité associée aux déplacements régionaux et à la mobilité de la main-d'œuvre est un frein à la rétention, alors que la vitalisation des campus est une priorité institutionnelle. Les conditions de travail des milieux industriels régionaux sont aussi des facteurs de départs.			
Pourcentage du nombre d'heures d'activités de développement pour le personnel	5,5 %	3 %	4,93 %	-	Maintien d'un niveau d'activités de développement au-delà de la cible prévue notamment par les échanges et décisions des comités paritaires de perfectionnement.			

OBJECTIF 2

AMÉLIORER LE MILIEU DE VIE POUR FAVORISER L'ENGAGEMENT ET UNE EXPÉRIENCE DE TRAVAIL POSITIVE

INDICATEURS	RÉSULTAT			CIBLES			JUSTIFICATION DES RÉSULTATS	
	2024		2025					
	ACTUEL	PRÉVUE	RÉALISÉE					
Production et mise en œuvre des plans directeurs des espaces dans les trois campus	3	3	3	-	Les trois plans directeurs ont été réalisés.			
Nombre d'œuvres d'art faisant partie de la collection de La Fondation	66	65	79	-	Au courant de l'année 2025, La Fondation a procédé à une recension des œuvres d'art reçus en don. Un ajustement majeur a été effectué.			
Nombre d'initiatives visant l'amélioration des conditions de vie au travail	3	3	3	-	Selon les axes de santé globale ciblés par le comité reconnaissance du Cégep.			

OBJECTIF 3

AMÉLIORER LES PRATIQUES EN MATIÈRE DE SANTÉ GLOBALE ET DE SÉCURITÉ PHYSIQUE POUR LES MEMBRES DU PERSONNEL

INDICATEURS	RÉSULTAT		CIBLES		JUSTIFICATION DES RÉSULTATS	
	2024		2025			
	ACTUEL	PRÉVUE	RÉALISÉE			
Nombre de jours de travail perdus à la suite d'accidents et d'incidents déclarés	Aucun (0)	70,28	17	-	La mise en place, au cours de la dernière année, d'une formule simplifiée de déclaration d'événement facilite l'orientation des efforts de prévention et de sensibilisation, réduisant ainsi les risques d'événement générant des jours de travail perdus.	
Nombre de jours en assignation temporaire à la suite d'accidents et d'incidents déclarés	Aucun (0)	101 jours	0	-	Les efforts de prévention et de sensibilisation en place réduisent les risques d'événement nécessitant une assignation temporaire.	
Investissement annuel en infrastructures visant à favoriser la sécurité des membres du personnel	75 000 \$	25 000 \$	25 000 \$	-	Éclairage extérieur au campus de Val-d'Or.	
Pourcentage du nombre de journées d'absence totales en congé maladie liées à des invalidités physiques et/ou psychologiques	4,15 %	4 %	7,5 %	-	Le contexte inhabituel lié au gel d'embauche a mis de la pression sur les équipes et la durée des absences, en général, était plus élevée.	
Indice de santé globale du personnel du Cégep	Aucun	Sondage	Sondage	-	Administré à l'automne 2025 considérant la prolongation du Plan stratégique de développement.	

2. Niveau annuel de l'effectif et information relative aux contrats de service de 25 000 \$ et plus

Obligations légales et réglementaires

Selon les articles 16 et 20 de la *Loi sur la gestion et le contrôle des effectifs des ministères, des organismes et des réseaux du secteur public ainsi que des sociétés d'État (RLRQ, chapitre G-1.011)*, un organisme public doit faire état du niveau d'effectif et présenter les contrats de service de 25 000 \$ et plus dans son rapport annuel.

2.1 : Respect du niveau d'attribution de l'effectif

2.1.1 : La cible d'effectif du cégep établie par le Conseil du trésor est présentée dans le tableau suivant.

Veuillez indiquer le niveau d'effectif de l'établissement. Si le niveau d'attribution de l'effectif n'a pas été respecté, indiquez les mesures mises en œuvre pour respecter la cible et, s'il y a lieu, ajoutez des commentaires.

Total des heures rémunérées*	800 535,20 \$
Cible établie par le Conseil du trésor	781 582,90 \$
Écart, s'il y a lieu :	18 952,30 \$

Si la cible fixée par le Conseil du trésor n'a pas été atteinte, veuillez indiquer les mesures mises en œuvre pour atteindre la cible et, s'il y a lieu, ajoutez des commentaires. *Le dépassement de la cible est imputable au fait que la demande de rehaussement obtenue en cours d'année ne représentait pas les besoins en heures rémunérées prévues et adoptées par le conseil d'administration pour l'exercice 2024-2025.*

Si le rehaussement avait été à la hauteur du plan d'effectifs adopté au début de l'exercice 2024-2025, les efforts du collège en cours d'année pour se conformer au gel d'embauche et au contrôle des heures rémunérées auraient résulté en une réduction de 9 806,60 heures travaillées.

2.2 : Niveau annuel de l'effectif détaillé par catégories d'emploi et nombre d'heures rémunérées

2.2.1 : Présentez le niveau de l'effectif en indiquant le nombre de personnes par catégories d'emploi et le nombre d'heures rémunérées.

Les catégories d'emploi sont les suivantes : personnel d'encadrement; personnel professionnel; personnel enseignant; personnel de bureau, technicien et assimilé; ouvriers, personnel d'entretien et de service; autres.

Catégorie d'emploi	Nombre de personnes (ETC)	Heures rémunérées
Personnel d'encadrement	32	56 420,15
Personnel professionnel	73	116 094,04
Personnel enseignant	285	398 625,12
Personnel de bureau, technicien et assimilé	165	196 670,98
Ouvriers, personnel d'entretien et de service	24	32 724,91
Autres	0	0
Total	579	800 535,20

Le total des heures rémunérées doit correspondre à la ligne « Total des heures rémunérées » de la question 2.1. Si ce n'est pas le cas, veuillez communiquer avec le ministère de l'Enseignement supérieur par le biais du [guichet des affaires collégiales](#).

2.3 : Rapport relatif aux contrats de service de 25 000 \$ et plus

2.3.1 : Indiquez le nombre de contrats de service conclus respectivement avec les personnes morales (sociétés) et avec les personnes physiques (en affaires ou non) ainsi que leur valeur totale.

	Contrats conclus avec les personnes morales (sociétés)	Contrats conclus avec les personnes physiques (en affaires ou non)	Total
Nombre de contrats	19	1	20
Valeur des contrats	3 674 123,30 \$	43 550,00 \$	3 717 673,30 \$
Précisions, s'il y a lieu			

3. Code d'éthique et de déontologie applicable aux membres du conseil d'administration

Obligations légales et réglementaires

Les articles 3.0.2 et 3.0.4 de la [Loi sur le ministère du Conseil exécutif \(RLRQ, chapitre M-30\)](#) prévoient que les collèges doivent rendre accessible leur code d'éthique et le publier dans leur rapport annuel.

3.1 : Code d'éthique et de déontologie applicable aux membres du conseil d'administration

3.1.1 : Joignez la version complète du code d'éthique et de déontologie applicable aux membres du conseil d'administration.

Afin de faciliter l'analyse du rapport annuel d'activités de votre établissement, nous vous invitons à intituler vos documents comme suit : Nom de l'établissement_RAA24-25_Section du formulaire

Par exemple : CégepABC_RAA24-25_Codeéthique

*Téléverser le document :**

3.2 : Précisions sur le traitement des cas en lien avec le code d'éthique et de déontologie

3.2.1 : Donnez des précisions sur le traitement des cas en lien avec le code d'éthique et de déontologie applicable aux membres du conseil d'administration, s'il y a lieu.

Un ou des cas ont-ils été traités en vertu du code d'éthique et de déontologie des membres du conseil d'administration?*

- Oui
 Non

4. Plan d'action visant à prévenir et contrer les violences à caractère sexuel en enseignement supérieur

Le Plan d'action visant à prévenir et contrer les violences à caractère sexuel en enseignement supérieur 2022-2027 s'accompagne d'un financement de 54 M\$. Une proportion non négligeable de cette somme, s'inscrivant dans la mesure 2.1 du plan d'action, est allouée chaque année aux établissements d'enseignement. Elle est destinée, notamment, à l'embauche des ressources spécialisées (guichet unique) et au maintien des services destinés à la communauté étudiante et aux victimes de violences à caractère sexuel.

4.1 : Indiquez le nombre de personnes affectées aux activités visant à prévenir et à contrer les violences à caractère sexuel, en précisant s'il s'agit, pour votre établissement, de ressources internes ou externes.

Type de ressource	Nombre de personnes affectées	Fonction	Autre (précisez)	Précisions	Actions
Externe	1	Personnel intervenant		Point de signalement Étude de recevabilité, enquête et mesures d'accompagnement	-
Interne	0,1 ETC	Personnel intervenant	Prévention, documentation et référencement		-
Interne	0,1 ETC	Administration	Comité institutionnel HIVACS		<ul style="list-style-type: none">- Cours d'autodéfense pour la journée internationale des droits de la femme;- Formation PIECE (VCS) pour la communauté collégiale;- Sensibilisation aux personnes étudiantes internationales sur les relations amoureuses et les droits de la femme - Plusieurs présentations avec des partenaires externes (DQ, Groupe Image, Point d'appui);- Campagne de promotion <i>Allume tes lumières</i> - Affiches dans les campus, objets promotionnels, lancement de cinq capsules ouvertes à toute la communauté collégiale pour sensibilisation;- Présence des intervenant(e)s psychosociaux(-iales) dans les activités des étudiant(e)s organisées par le Cégep

4.2 : Précisez les sommes utilisées par votre établissement pour financer des activités du [Plan d'action visant à prévenir et à contrer les violences à caractère sexuel en enseignement supérieur 2022-2027](#).

Dépenses liées à l'organisation des services

Type de services	Coût	Précisions	Actions
Activités de formation et de sensibilisation	6200 \$	Capsule de sensibilisation accessible à toute la communauté	Prévention
Autres	3900 \$	Campagne « allume tes lumières »	Prévention Visibilité et promotion du guichet unique
Activités de formation et de sensibilisation	1600 \$	Activités diverses Thématiques accessibles à tous	Sensibilisation
Organisation de services/guichet unique	9600 \$	Point de signalement	
Total de types de services :	4		
Total des montants dépensés :	21 300 \$		

5. Divulgation d'actes répréhensibles (période du 1er juin au 29 novembre 2024 inclusivement)

Obligations légales et réglementaires

L'article 25 de la [Loi facilitant la divulgation d'actes répréhensibles à l'égard des organismes publics \(LDAR\) \(RLRQ, chapitre D-11.1\)](#) prévoit que les collèges sont tenus de diffuser de l'information quant aux actes répréhensibles dans leur rapport annuel.

5.1 Indiquez le nombre de divulgations d'actes répréhensibles traitées

Nombre de divulgation d'actes répréhensibles

	Nombre
Nombre de divulgations reçues par le responsable du suivi des divulgations	0
Nombre de divulgations auxquelles il a été mis fin en application du paragraphe 3 ^e de l'article 22	0
Nombre de divulgations fondées	0
Nombre de communications de renseignement effectuées en application du premier alinéa de l'article 23	0

5.2 Indiquez le nombre d'actes répréhensibles par catégorie

Nombre d'actes répréhensibles par catégorie

Catégories	Nombre d'actes
Contravention à une loi du Québec, à une loi fédérale applicable au Québec ou à un règlement pris en application d'une telle loi	0
Manquement grave aux normes d'éthique et de déontologie	0
Usage abusif des fonds ou des biens d'un organisme public, y compris de ceux qu'il gère ou détient pour autrui	0
Cas grave de mauvaise gestion au sein d'un organisme public, y compris un abus d'autorité	0
Le fait, par un acte ou une omission, de porter gravement atteinte ou de risquer de porter gravement atteinte à la santé ou à la sécurité d'une personne ou à l'environnement	0
Le fait d'ordonner ou de conseiller à une personne de commettre un des cinq actes répréhensibles identifiés précédemment	0
Nombre total d'actes répréhensibles	0

6. Formulaire du rapport annuel d'activités des cégeps

6.1 : Une fois que vous avez terminé de rassembler les informations obligatoires, vous devez procéder à la production du rapport d'activités. Veuillez cliquer sur le bouton "**Générer**", situé en haut à droite de votre écran, afin de produire et de pouvoir télécharger le rapport.

Il vous est possible de quitter ce formulaire et d'y revenir lorsque la résolution de votre conseil d'administration, aura été adoptée. Les données que vous y avez inscrites jusqu'à présent ont été sauvegardées.

Afin de faciliter l'analyse du rapport annuel d'activités de votre établissement, nous vous invitons à intituler vos documents comme suit : Nom de l'établissement_RAA24-25_Section du formulaire

Par exemple : CégepABC_RAA24-25_Codeéthique

6.2 : Téléversez, en format PDF, la résolution du conseil d'administration du cégep par laquelle il adopte le rapport annuel d'activités du cégep.*